CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171109** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/07/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2017B00216

Siret : 830 723 466 00017

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6112745

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11949902

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11949864

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : GODART GANDOLFI

RUE DU CAPITAINE ANDRE COLOMB
36240 ECUEILLE

Téléphone : 02 54 40 22 27 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GODART CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sasgodart@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 312 924 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	1	06/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 14:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.